

Message Text

SECRET

PAGE 01 TUNIS 00140 092217Z

61

ACTION NODS-00

INFO OCT-01 ISO-00 /001 W

----- 039575

O 092200Z JAN 76

FM AMEMBASSY TUNIS

TO SECSTATE WASHDC NIACT IMMEDIATE 1278

S E C R E T TUNIS 0140

NODIS

E.O.: 11652: GDS

TAGS: PFOR, AO

SUBJ: PRESIDENTIAL LETTER

THERE FOLLOWS FRENCH ORIGINAL OF PRESIDENT BOURGIUBA'S
REPLY TO PRESIDENT FORD'S LETTER ON ANGOLA. INFORMAL TRANS-
LATION AND ORAL COMMENTS OF PRESIDENTIAL AIDE DELIVERING
LETTER CONTAINED NEXT TWO TELS.

CARTHAGE, LE 9 JANVIER 1976

MONSIEUR LE PRESIDENT,

J'AI PRIS CONNAISSANCE AVEC UN VIF INTERET DE LA LETTRE
QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU M'ADRESSER POUR ME FAIRE PART DE
VOS VUES CONCERNANT LE PROBLEME ANGOLAIS.

COMME VOUS LE SAVEZ, LA TUNISIE A TOUJOURS APPORTE SON AIDE
AU PEUPLE ANGOLAIS DANS LA LUTTE QU'IL A MENEES POUR SE
LIBERER DU COLONIALISME PORTUGAIS EN SOUHAITANT QU'IL
SE PRONONCE, SOUVERAINEMENT ET DEMOCRATIQUEMENT, SUR SON
AVENIR, UNE FOIS SON INDEPENDANCE ACQUISE.

J'AI, PERSONNELLEMENT, ABOUTI A LA CONCLUSION QUE CHACUN
DES TROIS MOUVEMENTS DE LIBERATION ANGOLAIS, DISPOSE
D'ASSISES POPULAIRES INDISCUTABLES ET QU'ILS DOIVENT DONC
ETRE TOUS TROIS ASSOCIES DANS LA CONSTRUCTION DU NOUVEL ETAT.
AUSSI, AI-JE DEPLOYE TOUS LES EFFORTS POSSIBLES POUR AIDER

SECRET

SECRET

PAGE 02 TUNIS 00140 092217Z

A L'INSTAURATION D'UN CLIMAT FAVORABLE AU DIALOGUE ET A LA

RECONCILIATION.

PAR AILLEURS, J'AI EXPRIME A MAINTES REPRISES LE DESIR DE LA TUNISIE DE VOIR CESSER LES INTERVENTIONS ETRANGERES DANS LES AFFAIRES ANGOLIASES ESTIMANT QUE, S'IL EST DU DEVOIR DE TOUT ETAT EPRIS DE LIBERTE D'AIDER LES PEUPLES A SE DEFAIRE DU JOUG DOLONIAL, AUCUN PAYS, PAR CONTRE, N'A LE DROIT D'INTERVENIR DANS LES AFFAIRES INTERIEURES D'UN AUTRE ET D'IMPOSER L'UNE DE SES FACTIONS A TOUT UN PEUPLE.

C'EST POURQUOI LA TUNISIE EST DECIDEE A S'OPPOSER A TOUTE IMMIXTION ETRANGERE EN ANGOLA, DANS DES AFFAIRES QUI RELEVANT DE LA SOUVERAINETE EXCLUSIVE DU PEUPLE ANGOLIAS.

JE SUIS EN PARTICULIER FERMEMENT OPPOSE A L'INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE SUD AFRICAINE, ET REJETTE LES ARGUMENTS QU'ELLE AVANCE POUR JUSTIFIER SA PRESENCE EN ANGOLA ET NOTAMMENT LE PRETEXTE FALLACIEUX DU "DROIT DE SUITE".

J'ESTIME QUE LE MAINTIEN DE CETTE PRESENCE EST DE NATURE A PORTER LE PLUS GRAVE PREJUDICE AUX INTERETS A PORTER LE PLUS GRAVE PREJUDICE AUX INTERETS DU F.L.N.A. ET DE L'U.N.I.T.A, EN PRESENTANT CES DEUX MOUVEMENTS COMME LES ALLIES DE FAIT DU REGIME DE L' APARTHEID.

POUR CETTE RAISON, JE CONSIDERE QUE L'ACTION DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE DEVRAIT TENDRE A AMENER LA REPUBLIQUE SUD AFRICAINE A SE RETIRER DU TERRITOIRE ANGOLAIS, CE QUI NE MANQUERA PAS D'INCITER LES AUTRES FORCES ETRANGERES A EN FAIRE AUTANT, OQ, A TOUT LE MOINS, DE LES DESIGNER A LA DESAPPROBATION DES PEUPLES AFRICAINS ET AUTRES EN LES PRIVANT D'UNE JUSTIFICATION MAJEURE.

JE PARTAGE VOTRE COVICTION QUE LES RIVALITES DES GRANDES PUISSANCES DEVRAIENT ETRE EXCLUES DE L'AFRIQUE, MAINS DEMEURE PERSUADE QUE, POUR OBTENIR UN RETRAIT RAPIDE DES DORCES PROSOVIETIQUES EN ANGOLA, LES ETATS-UNIS DEVRAIENT EXERCER UNE PRESSION SERIEUSE SUR L'UNION SOVIETIQUE.

UNE TELLE DEMARCHE, DOUBLEE D'UNE ACTION SUR L'AFRIQUE DU
SECRET

SECRET

PAGE 03 TUNIS 00140 092217Z

SUD, AURA, A N'EN PAS DOUTER, DES REPERCUSSIONS CONSIDERABLES SUR L'ENSEMBLE DU CONTIENT ET DES EFFETS DETERMINANTS SUR L'EQUILIBRE POLITIQUE EN MEDITERRANEE ET DANS LE MONDE, DANS LA MESURE OU ELLE DEMONTRERA LA DETERMINATION DES ETATS-UNIS A S'OPPOSER A TOUTE TENTATIVE DES SOVIETIQUES D'ETENDRE LEUR INFLUENCE "EN DEHORS DE LEUR ZONE TRADITIONNELLE DE SECURITE".

LA TUNISIE CONTINUE SES EFFORTS POUR UNE RECONCILIATION ENTRE
LES TROIS MOUVEMENTS DE LIBERATION EN VUE DE LA FORMATION
D'UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE QUI POURRAIT ENGAGER LE
PAYS DANS UN PROCESSUS PERMETTANT AU PEUPLE ANGOLAIS DE SE
PRONONCER SUR LE REGIME ET LES HOMMES DE SON CHOIX.

TELLE EST, DANS SES GRANDES LIGNES, LA POSITION QUE LA
TUNISIE ESSAIERA DE FAIRE VALOIR A ADDIS-ABDBA, A L'OCCASION
DE LA PROCHAINE CONFERENCE AU SOMMET DE L'ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE.

VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR LE PRESIDENT, L'ASSURANCE DE MA
TRES HAUTE CONSIDERATION.

HABIB BOURGUIBA

SECRET

NNN

Message Attributes

Automatic Decaptioning: X
Capture Date: 01 JAN 1994
Channel Indicators: n/a
Current Classification: UNCLASSIFIED
Concepts: TEXT, DIPLOMATIC COMMUNICATIONS, FOREIGN POLICY POSITION, CAT-A
Control Number: n/a
Copy: SINGLE
Draft Date: 09 JAN 1976
Decaption Date: 01 JAN 1960
Decaption Note:
Disposition Action: RELEASED
Disposition Approved on Date:
Disposition Authority: RowellE0
Disposition Case Number: n/a
Disposition Comment: 25 YEAR REVIEW
Disposition Date: 28 MAY 2004
Disposition Event:
Disposition History: n/a
Disposition Reason:
Disposition Remarks:
Document Number: 1976TUNIS00140
Document Source: CORE
Document Unique ID: 00
Drafter: n/a
Enclosure: n/a
Executive Order: GS
Errors: N/A
Film Number: P840105-0776
From: TUNIS
Handling Restrictions: n/a
Image Path:
ISecure: 1
Legacy Key: link1976/newtext/t19760169/aaaacjvv.tel
Line Count: 131
Locator: TEXT ON-LINE, ON MICROFILM
Office: ACTION NODS
Original Classification: SECRET
Original Handling Restrictions: n/a
Original Previous Classification: n/a
Original Previous Handling Restrictions: NODIS
Page Count: 3
Previous Channel Indicators: n/a
Previous Classification: SECRET
Previous Handling Restrictions: NODIS
Reference: n/a
Review Action: RELEASED, APPROVED
Review Authority: RowellE0
Review Comment: n/a
Review Content Flags:
Review Date: 21 JUN 2004
Review Event:
Review Exemptions: n/a
Review History: RELEASED <21 JUN 2004 by ellisoob>; APPROVED <26 OCT 2004 by RowellE0>
Review Markings:

Margaret P. Grafeld
Declassified/Released
US Department of State
EO Systematic Review
04 MAY 2006

Review Media Identifier:
Review Referrals: n/a
Review Release Date: n/a
Review Release Event: n/a
Review Transfer Date:
Review Withdrawn Fields: n/a
Secure: OPEN
Status: NATIVE
Subject: PRESIDENTIAL LETTER
TAGS: PFOR, PREL, AO, US, TS, (FORD, GERALD R), (BOURGUIBA, HABIB)
To: STATE
Type: TE
Markings: Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 04 MAY 2006